

VACCINATION CONTRE LA GRIPPE :

C'est le moment de prendre rendez-vous pour les personnes ciblées

Rouyn-Noranda, le 15 octobre 2018 – Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Abitibi-Témiscamingue invite les personnes qui sont ciblées par le Programme de vaccination contre la grippe saisonnière à prendre rendez-vous dès maintenant pour se faire vacciner près de chez eux.

Prendre rendez-vous

Depuis quelques années déjà, la prise de rendez-vous est obligatoire dans toutes les villes de la région. Pour prendre rendez-vous, vous devez vous rendre sur Internet à l'adresse www.clicsante.ca/. Toutes les étapes à franchir sont clairement indiquées sur les affiches promotionnelles ainsi que sur le site Internet du CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue : www.ciiss-at.gouv.qc.ca/vaccination/. Vous devez sélectionner **Vaccin contre la grippe**, puis choisir la région **Abitibi-Témiscamingue** et finalement, indiquer le **territoire** où vous habitez.

Pour les personnes qui rencontrent des problèmes ou qui n'ont pas accès à Internet, il est possible de joindre un service téléphonique en composant le numéro sans frais 1 844 616-2016, du lundi au vendredi, entre 8 h et 16 h.

Modifications aux clientèles visées

À la lumière de nouvelles recommandations faites par le Comité sur l'immunisation du Québec, le programme de vaccination contre la grippe a été modifié et ne cible plus les enfants âgés de 6 à 23 mois ainsi que les adultes âgés de 60 à 74 ans **en bonne santé**.

« Cette révision ne s'appuie pas sur des motifs économiques. Ce n'est pas non plus en raison de l'efficacité du vaccin qui varie, vous le savez, d'une année à l'autre », assure la médecin-conseil en maladies infectieuses à la Direction de santé publique, docteure Nicole Bouchard. « Notre objectif consiste à concentrer les efforts de vaccination sur les personnes pour lesquelles le vaccin contre la grippe a le plus de bénéfices, c'est-à-dire les personnes qui sont le plus à risque de développer des complications, d'être hospitalisées et même de décéder si elles contractent le virus de la grippe », explique-t-elle.

Dans cette optique, les personnes que nous souhaitons le plus rejoindre et vacciner sont **les adultes et les enfants qui vivent avec une maladie chronique** (comme le diabète, une maladie du cœur, des poumons ou des reins), ainsi que **les personnes âgées de 75 ans et plus**. « Pour ces personnes, le vaccin demeure la meilleure protection contre la grippe », affirme docteure Bouchard.

...2

Les changements quant aux clientèles visées par le Programme de vaccination contre la grippe seront implantés progressivement. Si une personne qui est dans un groupe exclu du programme se présente, une infirmière lui expliquera les changements apportés. Si, malgré ces informations, la personne désire quand même recevoir le vaccin, elle pourra l'obtenir gratuitement cette année.

- 30 -

Source : *Marie-Eve Therrien*
APPR - communications

Pour entrevue : *Renée Labonne*
Direction des ressources
humaines, des communications
et des affaires juridiques
819 825-5858, poste 2509